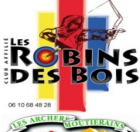
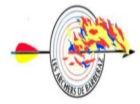




# Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie



## Demande de financement pour participation aux Championnats de France Individuel / Par équipe / Double-mixte

Le Comité Départemental de Tir à l'Arc de la Savoie à décider de favoriser l'accès aux Championnat de France pour les archer(e)s compétiteurs inscrits dans un club de la Savoie.

### Principe

Championnats de France individuel par catégorie

Prime de 50 € par archer(e)

Prime supplémentaire de 50 € pour les jeunes qui font un podium

La demande de prime est faite par l'archer ou son représentant légal pour les mineurs

Championnats de France par équipe de club

Prime de 100 € par équipe

La demande de prime est faite par un dirigeant du club et est versée au club qui en gère l'utilisation.

Championnats de France en Double-Mixte

Prime de 75 € par Double-Mixte

La demande de prime est faite par un dirigeant du club et est versée au club qui en gère l'utilisation.

### Demande

Les demande de prime se font par courriel à l'adresse du trésorier du Comité Départemental [tresorier@arccd73.com](mailto:tresorier@arccd73.com)

Dans la demande il faut indiquer

pour les championnats individuels :

- Nom Prénom
- N° de licence
- Catégorie
- Championnat concerné : discipline, lieu, date(s)
- IBAN

pour les championnats par équipe et double-mixte :

- Club
- Equipe 1, Equipe 2, ...
- Championnat concerné : discipline, lieu, date(s)
- IBAN

**ATTENTION : Il faut impérativement envoyer les demandes dans le mois qui suit le Championnat de France**

### Versement

par virement bancaire